

RESPECTER VOTRE CADRE DE VIE

Ne jeter rien par les fenêtres

utiliser les poubelles de vos chambres, du foyer
et autour des bâtiments.

Vous devez vous engager à respecter le **contrat de vie** et le **règlement intérieur**
pour prétendre à loger au foyer logement du CIFAC.

Une **caution** est exigée par votre CFA au moment de votre inscription.

Votre caution sera perdue :

- en cas de **changement de régime** pendant l'année scolaire
- en cas de **dégradation**.

BON SEJOUR A TOUS !!!



L'équipe d'animation :

Catherine, Fabienne, Françoise, Manuel et Odile

Le Responsable du foyer-logement :

Dominique LUCE



BIENVENUE AU FOYER



LES HORAIRES :

Deux sonneries le matin : **7 h 00 et 7 h 30**

Petit déjeuner : **de 7 h 00 à 8 h 45**

Dîner: **de 18 h 30 à 19 h 15**

Tout le monde doit quitter le foyer
et rendre sa clé avant 9 H dernier délai.

**Les clés doivent être rendues
chaque matin.**

LES SORTIES :

Pour les mineurs :

Sauf demande contraire du responsable légal,
le résident mineur peut sortir librement
dès la fin **des cours et jusqu'à 21 h 45**

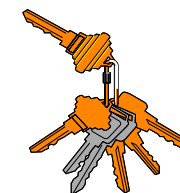
Pour les majeurs :

Les sorties sont libres **dès la fin des
cours et jusqu'à 23 h 00**

à condition d'avoir complété et signé individuellement
le cahier des sorties.

La porte d'entrée est **fermée à 21 h 45 automatiquement.**

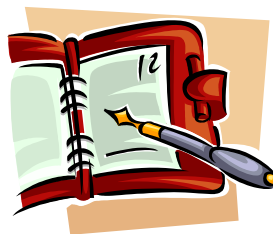
Les portails d'accès à l'établissement sont fermés à **23 h 00.**



L'HEBERGEMENT :

Chacun est **responsable** de sa chambre.

Signaler tous problèmes rencontrés dans votre chambre, auprès de l'animateur de votre étage.



Votre chambre doit toujours être fermée à clefs, Pour éviter les vols et les problèmes.



Mettre vos sacs et affaires dans les placards

Les lits doivent être faits correctement.

Les draps ou les couettes sont à prendre dans le hall.

Respectez le sommeil de chacun :

Les étages doivent être calmes à toute heure.

Chaque résident doit être dans sa chambre à 22 h

Personne ne doit circuler dans les couloirs.

Les douches ne peuvent plus être prises après 22 h



Chambres de trois : pour établir le relais de la clé, vous devez la laisser à la cafétéria ou à l'animation.

Il est strictement interdit de consommer ou d'introduire de l'alcool et des produits stupéfiants dans le foyer logement.

Il est interdit du fumer dans l'enceinte de l'établissement et dans le foyer logement.



Départ le vendredi

Plier ses couvertures séparément, les **poser** sur le lit.

La chambre doit être rangée et propre.

Les draps doivent être descendus au plus tard à **8 h 15 le vendredi matin.**

Ne pas **oublier** de rendre la clef de la chambre.



Déposer ses bagages au garage (uniquement pour les stagiaires du CIFAC.)

Les autres stagiaires doivent déposer leurs affaires dans leur CFA.

L'ESPACE ANIMATION :

Ce lieu de détente est réservé aux résidents qui ont réglé leur cotisation à l'association AFACIM

10 € pour l'année
(20 € pour les permanents)

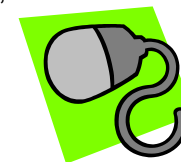


www.afacim.net

Association du Foyer des Apprentis du Commerce de l'Industrie et des Métiers **L'A.F.A.C.I.M.** gère les activités du foyer et permet d'acheter le matériel qui sert pour organiser les soirées: jeux, concert, concours, vidéo ...

La cotisation doit être réglée impérativement dès votre premier stage auprès de Fabienne.

Cette cotisation donne accès aux salles TV, à Internet, aux jeux, à la bibliothèque, aux ordinateurs, à la photocopieuse, à la salle de musique et aux sorties organisées.
(transport gratuit)



Les sorties organisées, sont toujours encadrées par un animateur.

Quelques exemples de sorties :

Cinéma, bowling, matchs de foot, concerts ...

Respectez le matériel et prévenez nous s'il ne fonctionne pas correctement.

Exemple : télévision, ordinateurs, flipper, baby foot..



Pour utiliser le matériel :

Déposer votre carte en échange des jeux
(cannes de billard, ping-pong, BD, ballons...)